

Formation éligible Loi ALUR

1 jour
présentiel
ou
distanciel
+ 3h de
coaching

Rénovation énergétique : adoptez une nouvelle posture !

**Consolider sa posture d'accompagnement des copropriétés
dans un projet collectif tel qu'une rénovation énergétique globale**

Module à destination des gestionnaires de copropriétés (syndics)

Objectif général de la formation

- Outiller les gestionnaires de copropriétés sur les **dynamiques relationnelles**, la **gestion de projet** et les **aspects techniques et financiers** afin de les aider à lancer des projets de Rénovation Énergétique.
- **Gagner en assurance** dans les relations avec les copropriétaires tout en adoptant une **posture éthique** avec le suivi-coaching.

Compétences visées

- **Avoir des bases pour accompagner** un projet de rénovation énergétique dans sa globalité.
- **Mobiliser les acteurs et les ressources** pertinents pour déployer un projet.
- Distinguer la **posture d'accompagnant** de groupe (pour faciliter la prise de décision des copropriétaires), de la posture d'expert.
- Devenir **acteur de la rénovation énergétique** tout en faisant évoluer le métier de syndic.

Public

Gestionnaires de copropriétés expérimentés ou novices, qui souhaitent :

- **encourager** des projets de rénovation énergétique auprès de leur portefeuille de copropriétés ;
- **s'outiller** pour faire aboutir de tels projets ;
- **clarifier** leur rôle et la stratégie de leur agence.

De 8 à 12 participants par session (intra-entreprise ou inter-entreprises)

Pré-requis : aucun.

L'accessibilité pour tous et les conditions sanitaires sont sous la responsabilité de l'organisateur choisissant la salle.

Durée

10h :

- formation de 7h en présentiel ou distanciel (1 jour)
- suivi-coaching : 2 rendez-vous de 1h30 en distanciel.

Éligible au renouvellement de la carte professionnelle syndic (Loi ALUR).

Séquences pédagogiques

Séquence 1 : Contexte de la Rénovation Énergétique des copropriétés

Comprendre sa place et son action quotidienne dans la stratégie de Rénovation Énergétique en lien avec la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Argumenter en faveur de la Rénovation Énergétique.

Séquence 2 : Aspects techniques, financiers et acteurs d'un projet de Rénovation Énergétique

Identifier les faits déclencheurs.

Prioriser les copropriétés avec un outil : Le Scancopro.

Identifier les facteurs favorables et les freins à la Rénovation Énergétique.

Identifier les acteurs principaux d'un projet de Rénovation Énergétique et les aides facilitant sa réalisation.

Séquence 3 : S'approprier le déroulement global d'un projet de Rénovation Énergétique

Échanger sur ses expériences et co-construire les étapes d'un projet de Rénovation Énergétique : les Assemblées Générales, les acteurs, la durée estimative de chaque étape...

Séquence 4 : Comprendre la posture d'accompagnant de groupe, pour faciliter la mise en dynamique et la prise de décision des copropriétaires

Expérimenter un outil de facilitation pour trouver des solutions par l'intelligence collective : le Codeveloppement.

Prendre conscience des fonctionnements et comportements humains.

Identifier les enjeux humains et adapter sa posture.

Séquence 5 : Devenir acteur de la Rénovation Énergétique tout en faisant évoluer le métier de syndic

Élaborer sa feuille d'engagement pour passer à l'action et préparer son suivi-coaching.

Découvrir la possibilité d'offrir un Atelier-Rencontre gratuit aux copropriétaires pour les aider à mieux fonctionner et à aborder un projet de Rénovation Énergétique ; mettre en valeur son agence de syndic grâce à cette proposition.

Méthodes mobilisées

Animations interactives ;

Cas pratique utilisé tout au long de la journée ;

Retours d'expérience ;

Apports théoriques ;

Kit sur différents aspects d'un projet de rénovation énergétique, remis aux participants.

Modalités d'évaluation

Test de connaissances en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants.

Travaux pratiques durant la formation.

Attestation de formation individuelle fournie aux participants selon leur assiduité.

Satisfaction client

1561 participants depuis 2020. Degré de satisfaction : 83% (sur 1210 réponses à notre évaluation).

Une évaluation de la formation sera faite systématiquement à la fin de chaque session, par voie électronique.

Tarif et accès aux sessions

Inscription individuelle (session inter-entreprises) : 470€ net (sans TVA).

Session intra : nous contacter.

Dates et lieux des prochaines sessions inter : accessibles sur notre site web en cliquant sur "Prochaines dates et inscription". Pour toute question d'accessibilité ou besoin spécifique pour suivre une formation, merci de contacter notre référente handicap, Mathilde Auzias (ci-dessous).

CONTACT / INSCRIPTION

Mathilde Auzias

06 42 89 90 74

m.auzias@coprodespossibles.fr

www.coprodespossibles.fr